

29.03.2005 – 12:35 Uhr

Discours Suisse: Chômage des jeunes - La Suisse alémanique toujours plus affectée

Zurich (ats/ots) -

De Lorenzo Pusterla, ats

Le chômage concerne de plus en plus les jeunes en Suisse alémanique. Depuis la fin des années 90, les taux se rapprochent des chiffres enregistrés en Suisse latine. Au point que l'emploi des jeunes est devenu une des priorités de l'agenda politique national.

Selon le Secrétariat d'Etat à l'économie (seco), 28 310 jeunes de 15 à 24 ans figuraient au registre des bureaux de placement en 2004. Cela équivaut à un taux de 5,1 %, un chiffre bien supérieur aux 3,9 % de la tranche d'âge des 25 à 49 ans.

Le fossé se comble

Outre-Sarine, le taux des jeunes sans emploi a atteint un pic en janvier 2004 avec 5,4 %, contre 1,4 % en 2001. Si dans les années 90, les valeurs de la Suisse romande et de la Suisse italienne dépassaient de 5 points ceux des cantons germanophones, le fossé s'est comblé depuis 1997. Aujourd'hui, la différence n'excède pas le point de pourcentage.

La situation actuelle n'est pas nouvelle en soi, affirme Hermann Engler, chef de l'Office de l'économie et de l'emploi du canton d'Argovie. D'autres phases conjoncturelles négatives, comme par exemple en 1997, avaient vu le chômage des jeunes atteindre des niveaux préoccupants, ce qui avait poussé les décideurs à élaborer des programmes d'insertion professionnelle. La conjoncture s'était cependant améliorée avant leur application.

Collaboration accrue

Aujourd'hui, plusieurs faits sont nouveaux. La collaboration entre les départements concernés par l'emploi des jeunes est plus étroite, tout comme celle instaurée entre les cantons. Le débat s'est élargi à la formation professionnelle. L'enjeu consiste à mieux faire correspondre l'offre et la demande de postes d'apprentissage.

En Argovie, les projets mis en place aspirent à une meilleure coordination de l'action des instances responsables de l'insertion professionnelle. A l'instar des autres cantons, la nouvelle année scolaire verra le lancement de programmes de médiation ayant pour but de favoriser la recherche de postes d'apprentissage et de stages, ainsi que la mise sur pied de semestres de motivation pour les élèves en fin de scolarité obligatoire.

"Mentoring" et "coaching"

Les projets les plus prometteurs sont le "mentoring" et le "job coaching". Le premier consiste à trouver une personne prête à accompagner et conseiller un jeune avant et pendant son apprentissage. Le second implique l'accompagnement des jeunes

lorsqu'ils font leurs premiers pas sur le marché du travail. Les mentors peuvent être des retraités ayant des contacts dans le monde professionnel.

Des dispositions spéciales ont été mises en place pour les jeunes d'origine étrangère, qui courent deux fois plus de risques que les jeunes Suisses de se retrouver sans emploi à l'issue de leur scolarité. A Zurich, Caritas gère depuis deux ans un programme de "mentoring" réservé aux jeunes immigrés.

Chaque année, 50 jeunes femmes étrangères en dernière année de scolarité obligatoire bénéficient de l'appui d'une tutrice. Toutes les participantes ont trouvé une solution. Deux tiers d'entre elles suivent un apprentissage ou un stage. Le tiers restant poursuit une formation scolaire, précise Susanne Odermatt, la responsable du projet.

Rendus possibles par le second décret fédéral sur les postes d'apprentissage, d'autres programmes de "mentoring" et de "job coaching" ont vu le jour dans les cantons de Berne et de Bâle. "Dommage qu'à ces occasions, on ne puisse pas être confronté aux expériences faites dans les autres régions linguistiques", regrette Mme Odermatt.

Test en ligne

D'autres propositions sont en voie de réalisation. L'une vise à uniformiser les compétences requises pour les jeunes en fin de scolarité obligatoire. Actuellement, les entreprises qui forment les apprentis ne se fient pas aux notes et aux évaluations scolaires, mais organisent leurs propres tests d'aptitudes.

Le département de l'éducation du canton de St-Gall a élaboré un projet d'évaluation en ligne. Sur le site www.stellwerk-check.ch, les jeunes arrivant à la fin de leur 8e année scolaire ont la possibilité de mettre leurs compétences à l'épreuve dans les matières principales ainsi que pour la résolution de problèmes interdisciplinaires.

L'idée est de donner aux jeunes et aux enseignants un instrument utile pour corriger durant la dernière année scolaire les carences observées pour qui veut se diriger vers une filière professionnelle donnée. Disponible au printemps 2006 pour toutes les classes de 8e du canton, le projet sera expérimenté dès cet été dans des classes pilotes du canton de Zurich.

Contact:

Discours Suisse
c/o FORUM HELVETICUM
Case postale
5600 Lenzburg 1
Tél. +41/62/888'01'25
Fax +41/62/888'01'01
E-Mail: info@forum-helveticum.ch